

Centre pour la Paix et les Droits de l'Homme Peace and Human Rights Center

CPDH – PHRC

Organisation de Promotion, de Protection, de Défense des Droits de la Personne et de Développement Démocratique

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. Article 3 – DUDH

COMMUNIQUE N° 007/CPDH- PHRC/COOR/12/2014

LA POPULATION DU GROUPEMENT IKOBO, SECTEUR DES WANIANGA, TERRITOIRE DE WALIKALE EN PROVINCE DU NORD – KIVU, RDCongo ; VICTIME DES ACTES D'ATROCITES LEUR IMPOSES PAR LES ELEMENTS FDLR

La mise en œuvre et en application de l'Accord – Cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la République Démocratique du Congo et la Région signé par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de onze pays membres de la CIRGL – Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs ; en date du 24 Février 2013 ainsi que de la Résolution 2098 (2013) du Conseil de Sécurité des Nations Unies du 28 Mars 2013 exige et prévoit certaines mesures et des mécanismes d'accompagnement, surtout en ce qui concerne la protection des populations et de leurs biens.

Fort est de constater avec regret que de suite des informations recueillies et reçues de nos animateurs sur terrains et auprès d'autres organisations de la Société Civile ; ces dispositions et mesures d'accompagnement ne sont pas prises en compte par les parties prenantes ; dans certaines Zones de Réduction des éléments des FDLR – Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda volontaires au processus de démobilisation, de désarmement et de rapatriement.

Cette situation s'observe particulièrement dans la Zone de Réduction de Kateku et environs, Groupement d'Ikobo, Secteur des Wanianga en Territoire de Walikale ; où aucune mesure d'accompagnement telle que prévue n'est prise en compte notamment en ce qui concerne la protection et la sécurité des populations civiles et de leurs biens.

Dans cette partie du Territoire National de la RDCongo ; il n'y a ni des éléments des FARDC – Forces Armées de la République Démocratique du Congo ni de la MONUSCO – Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo.

Seuls les éléments FDLR y font la loi avec une base principale à BULEUSA / IKOBO sous le Commandement d'un Certain Colonel FDLR du nom de KIZITO et des bases secondaires à Rusamambu, à Bukumbirwa, à Mashuta, à Kalehe ainsi que dans d'autres villages périphériques.

Ainsi ; dans tous ces villages et agglomérations, toutes les activités socio-économiques ne sont réalisées à priorité que par les seuls éléments FRDLR et dépendants ; qui du reste sont plus nombreux que les populations autochtones.

La petite minorité de la population autochtone qui tenter de se livrer à telles d'activités est astreinte à de multitude des taxes, des tracasseries, d'extorsions et des rançonnements de tout genre de la part des éléments dudit Colonel.

Dans cette partie du Territoire de Walikale en Province du Nord-Kivu ; l'Autorité de l'Etat et l'Administration Publique y sont quasi inexistant, car assurées au premier plan par ledit Colonel FDLR KIZITO ; et toute autorité soit coutumière, traditionnelle ou politico-administrative qui veut tenter d'organiser une quelconque activité politico-administrative dans ces entités doit d'abord passer par le Colonel KIZITO pour une autorisation préalable.

Suite à cette situation ; il ya donc risque que certains de ces éléments FDLR ne puissent pas avoir la volonté de rentrer dans leur patrie d'origine et natale, le Rwanda, car ils se sont déjà considérés comme des ressortissants et originaires.

D'après nos sources ; la situation des femmes, des filles et des enfants y reste précaire et très préoccupante; car ces dernières restent toujours victimes de plusieurs actes de violences sexuelles et autres basées sur le genre entre autres des viols, des mariages forcés, occasionnant ainsi des enfants et naissances forcés et indésirables avec toutes les conséquences néfastes et fâcheuses y relatives.

Parmi ces conséquences, il faut souligner que les femmes violées, les femmes et filles victimes des mariages forcés avec leurs enfants nés et issus de ces éléments FDLR ; restent et demeurent déconsidérés et marginalisés dans la communauté et la société, car qualifiés à tort et à travers comme des Rwandais et FDLR.

Les populations locales et les chefs coutumiers et traditionnels quant à eux dénoncent et s'indignent aussi pour leur non prise en compte par les autorités gouvernementales et leur implication dans l'identification des éléments FDLR, car ces derniers estiment qu'ils sont sensés avoir plus des informations que le gouvernement et les services de sécurité, sur les mouvements de ces éléments FDLR qui errent dans le Territoire de Walikale.

Au même moment ; la population locale et les chefs coutumiers et traditionnels dénoncent aussi le fait que les éléments FDLR identifiés pour aller dans la Zone de Réduction sont moins nombreux que ceux existants et vivants dans les différents villages de ce groupement du territoire de Walikale.

Pendant ce temps ; des cachots sous-terrains y sont aussi entretenus où des paisibles citoyens y sont arrêtés, détenus et subissent des actes des actes de torture, d'intimidation, victimes d'extorsions et de rançonnements, et où à leur sortie payent des frais et des amendes de tout genre au compte dudit Colonel KIZITO.

Aussi ; pour chaque manifestation ou fête ; la population est aussi contrainte à collecter de la nourriture, de l'argent,... frais pour satisfaire les besoins desdits éléments et combattants FDLR qui gèrent les milieux.

Tout en dénonçant encore une fois et avec le toute dernière énergie, et en compatissant cette paisible population, victimes de toutes ces actes d'atrocités ; et au regard de ce qui précède ; le **Centre pour la Paix et les Droits de l'Homme – Peace and Human Rights Center, CPDH – PHRC** en sigle, formule entre autres les recommandations ci-après :

Au Gouvernement Congolais (National et Provincial)

1. *D'impliquer la population et les autorités locales et traditionnelles dans l'identification des éléments FDLR et leurs dépendants avant leur regroupement dans les Zones dites de Réduction avant leur départ dans les Sites de Cantonnement ;*
2. *D'intensifier en collaboration avec les OSC – Organisations de la Société Civile des activités de sensibilisation **d'une part auprès** de la population et communautés locales en vue de leur désolidarisation avec non seulement les éléments FDLR mais aussi avec les différents Groupes Armés Locaux et Nationaux qualifiés à tort et à travers des Groupes Armés Ethiques si pas Communautaires ; et **d'autre part** auprès des éléments FDLR afin d'avoir le courage et la volonté de rentrer et de regagner leur patrie et pays d'origine et natal le Rwanda, pour contribuer à son développement et reconstruction aulieu de sacrifier la population congolaise et innocente dans les conflits Rwandais Hutu è Tutsi.*

Aux Pays Membres de la CIRGL – Conférence Internationale sur la Région des Grands – Lacs

*De respecter scrupuleusement leurs engagements vis – à vis de l'Accord – Cadre d'Addis Abeba notamment à ce concerne le point trois stipulant « **Respecter la souveraineté et l'intégrité des Etats voisins** » et le point cinq stipulant « **Respecter les préoccupations et intérêts des Etats voisins, en particulier au sujet des sujets de sécurité** ».*

A la MONUSCO – Mission d'Observation des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo

Conformément aux dispositions de l'Accord – Cadre et de la Résolution 2098 du Conseil de Sécurité des Nations Unies ; et tout en saluant ses efforts ; de continuer à renforcer ces derniers et à accompagner et à appuyer le Gouvernement Congolais ; afin du démantèlement définitif de tous les Groupes Armés tant locaux, nationaux et étrangers, toujours actifs sur le territoire national congolais et qui continuent à sèment la désolation, le terreur et autres actes de vandalisme auprès de la population.

Le rétablissement total et la consolidation de la paix, de la sécurité, de la stabilité, du développement et de la reconstruction des pays de la Région des Grands – Lacs en dépendent énormément.

A la Communauté Internationale

- *Comme ce fut en 1994 ; avec l'opération dite « **TIRQUOISE** » qui avait déversé des milliers des réfugiés rwandais, civils, militaires, policiers, miliciens du Régime du feu Juvénal HABWARIMANA*

avec tout un arsenal militaire dont des armes et des munitions, des tenues, des équipements militaires et autres matériels connexes :

D'organiser une opération semblable afin de ramener tous les réfugiés rwandais civils, politiciens et militaires confondus, dans leur pays d'origine, le Rwanda ; afin de contribuer au développement, à la reconstruction et à la démocratisation de leur pays.

- *D'exerce une forte pression au Régime Actuel de Paul KAGAME et au Gouvernement Rwandais afin d'organiser un Dialogue Inter-Rwandais, à l'instar de ceux imposés aux autres pays Africains en sortie des conflits, à l'instar de la République Démocratique du Congo de 2001 à 2003 qui avait aboutit à un Gouvernement jamais vu au monde, dont un le « **Système UN PLUS QUATRE** », un Président et Quatre Vice – Présidents. Ce dialogue est l'une des solutions pour contribuer au rétablissement effectif et à la consolidation de la paix et de la démocratie en République du Rwanda où ce processus y est encore si pas erronée alors hypothétique.*

Le rétablissement totale et la consolidation de la paix, de la sécurité, de la stabilité, de la coopération, de la reconstruction et du développement durable dans les pays de la Sous – Région Africaine des Grands Lacs en dépendent énormément.

Aux Partenaires Internationaux de la Société Civile

De continuer à appuyer et à soutenir les OSC – Organisations de la Société Civile en vue de leur permettre :

- *De multiplier et de mener des fortes campagnes de sensibilisation auprès de la population et des communautés locales pour de la socialisation de ces femmes et filles – mères victimes de ces actes de violences sexuelles mais aussi de ces enfants issus des viols et mariages forcés de la part des éléments FDLR ; cela afin de leur acceptation dans la communauté et la société ;*
- *D'initier et d'entreprendre des activités socio – économiques et génératrices des recettes et des revenus en faveur de ces femmes et filles – mères victimes de ces actes de violences sexuelles mais aussi de ces enfants issus des viols et mariages forcés de la part des éléments FDLR.*

Fait à Goma le 10 Décembre 2014

Pour le CPDH - PHRC

Nestor BAUMA

Coordonnateur

CONTACTS

70, Avenue du Marché, Quartier Kyeshero, Commune de Goma, Ville de Goma, Province du Nord – Kivu, RDC

Tél. : 00243(0)853246934 – 00243(0)894668490

E-

mail : nestorcpdh@gmail.com, nestorcpdh_phrc@yahoo.fr, SiteWeb : www.reseau-rafal.org